

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>15<sup>ème</sup></b>
Nom de site	CROIX_NIVERT	Numéro	38U7
Adresse du site	<b>4, rue Firmin Gillot</b>	Hauteur	R + 11 (34,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.</b>		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2012</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>06/03/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>06/05/2020</b>

#### Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz et 2100 MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ). L'orientation des antennes est 50°, 170° et 285°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	<b>50° &lt; 2V/m ; 170° &lt; 4V/m ; 285° &lt; 4V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes et sur la zone technique. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	37,85 m (50°) ; 38,35 m (170°) ; 38,95 m (285°) pour les antennes actives 39,90 m (50°) ; 39,20 m (170°) ; 39,60 m (285°) pour les antennes inactives

#### Date :

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

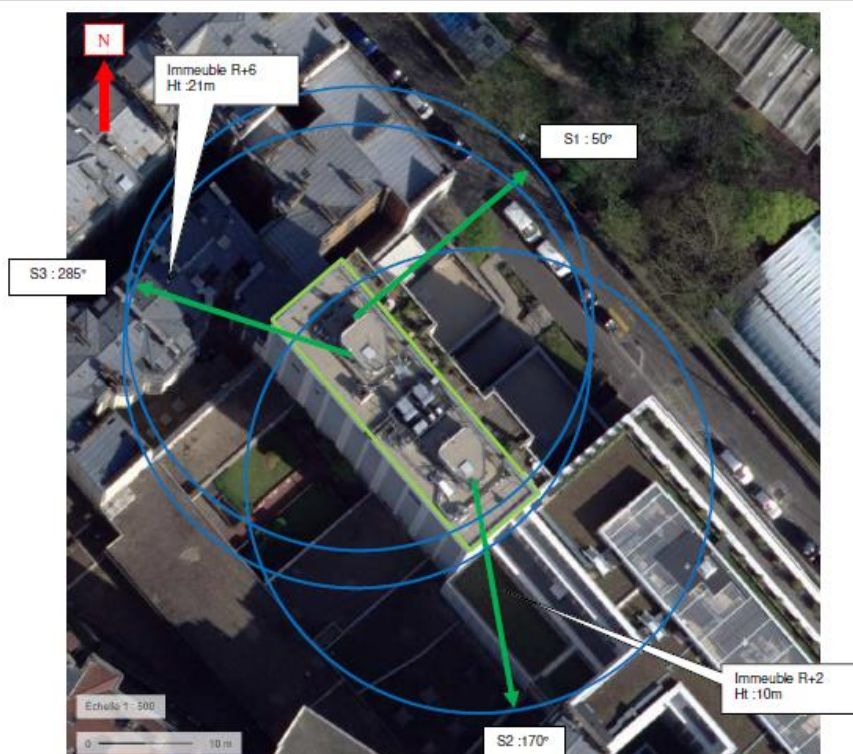
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-EIMP	6/8, rue Firmin Gillot 75015	R+8 23m	NON	7m	<1
2-Ecole centrale de puériculture Paul Strauss	13, Boulevard Lefebvre 75015	R+1 3m	NON	45m	<1

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

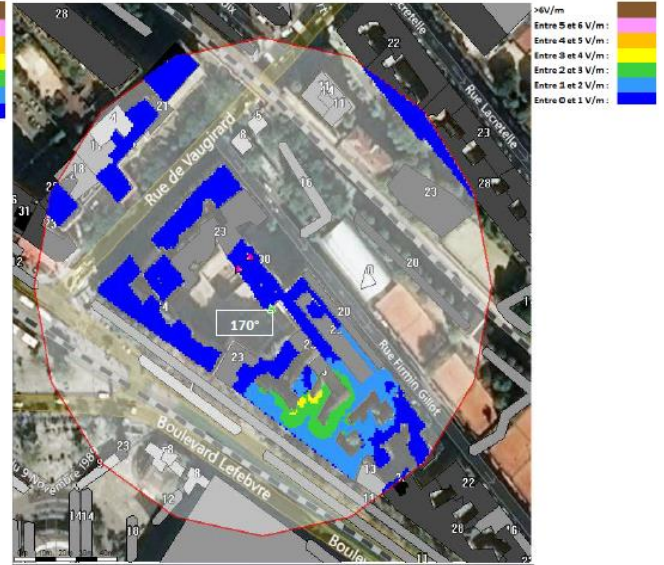




## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 285°
Niveau maximal	Inférieur à 2V/m	Inférieur à 4V/m	Inférieur à 4V/m
Hauteur	16.5m	22.5m	28.5m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :





## Vue des Azimuts

AZIMUT 50°



AZIMUT 170°



AZIMUT 285°

